

**Denis SOMMER**  
Député du Doubs

**Monsieur Jean Castex**  
Premier ministre  
57, rue de Varenne  
75007 Paris

*Paris, le 30 mars 2021,*

Objet : Représentation au sein du CESE des associations de lutte contre la pauvreté

Monsieur le Premier ministre,

Présidé par Jean-Denis Combrexelle, le comité chargé de faire des propositions en vue d'éclairer le Gouvernement sur la future composition du Conseil économique, social et environnemental, vous a remis, le 5 mars 2021, un rapport formulant des lignes directrices pour éclairer le choix des organisations appelées à y siéger.

A l'issue d'un mois et demi de travail et d'auditions, ce comité a identifié les organisations susceptibles d'être désignées car représentatives des composantes majeures de la société. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'augmenter la place réservée aux jeunes et aux étudiants et de renforcer celle des acteurs luttant l'exclusion et les discriminations et celles luttant contre la pauvreté.

En vertu du décret du 24 mars 2021 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental, vous avez défini sa nouvelle composition. Or, l'association ATD Quart Monde siégeant au CESE en tant que « personne qualifiée » depuis 1979 et qui s'engage pour mettre fin à l'extrême pauvreté, n'a pas vu son siège renouvelé.

Alors même que notre pays traverse une crise sanitaire et économique qui aura des répercussions sociales d'une grande ampleur dans les années à venir, il s'avère indispensable qu'ATD Quart Monde conserve son siège de représentant au CESE.

Nous vous adressons, Monsieur le Premier ministre, nos meilleures salutations et nous vous alertons sur le signal envoyé par la mise à l'écart de cette association dont les travaux au sein du CESE ont permis des avancées déterminantes dans la lutte contre la grande pauvreté dans notre pays et qui vient rappeler la suppression, en novembre 2019, de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

**Denis Sommer,....**